

OMPI



P/A/IV/1

ORIGINAL: anglais

DATE: 25 juin 1979

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
(UNION DE PARIS)

ASSEMBLEE

Quatrième session (4e session ordinaire)

Genève, 24 septembre au 2 octobre 1979

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR

préparé par le Directeur général

1. Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale de l'OMPI
Voir le document AB/X/1 Rev.
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
3. Election du Bureau
(Règles générales de procédure de l'OMPI, Article 9)
Un président et deux vice-présidents doivent être élus. Les membres du Bureau sortant sont : M. C.M. Dann (Etats-Unis d'Amérique), Président, et MM. D.J. Coward (Kenya) et L. Marinete (Roumanie), Vice-présidents. La liste des Etats membres de l'Assemblée de l'Union de Paris figure dans le document AB/X/1.Rev.
4. Adoption de modifications à apporter aux Règles générales de procédure de l'OMPI
(Règles générales de procédure de l'OMPI, article 56)
Voir le document AB/X/6.
5. Nomination du Directeur général
(Convention OMPI, article 6.3)g))
Voir le document AB/X/7.
6. Admission d'observateurs
(Convention de Paris (Stockholm), article 13.2)ix))
Voir le document AB/X/..
7. Examen et approbation des rapports et des activités du Comité exécutif de l'Union de Paris et du Directeur général en ce qui concerne l'Union de Paris, l'Union du PCT (Traité de coopération en matière de brevets) (jusqu'en 1978), le Traité concernant l'enregistrement des marques (TRT) et l'ICIREPAT; examen des finances du Bureau international en ce qui concerne lesdites unités; approbation des comptes de clôture de l'Union de Paris
(Convention de Paris (Stockholm), article 13.2)a)iii), v) et vi))
Voir les documents AB/X/3, 4



8. Confirmation de la création du Comité permanent de l'OMPI chargé de l'information en matière de brevets
(Convention de Paris (Stockholm), article 13.2)a)viii)
Voir le document AB/X/14.
9. Examen des questions relatives à la préparation d'une conférence de revision de la Convention de Paris
(Convention de Paris (Stockholm), articles 13.2)a)ii))
Voir le document AB/X/15.
10. Examen de la portée de l'article 6(ter.1)b) de la Convention de Paris (Lisbonne et Stockholm)
Voir le document AB/X/12.
11. Adoption de mesures, y compris la modification de la Convention de Paris (Stockholm), relatives à la périodicité des budgets et programmes et des sessions ordinaires de l'Assemblée
(Convention de Paris (Stockholm), article 17.2))
Voir le document AB/X/5.
12. Examen de la question de l'utilisation de l'arabe, de l'espagnol, du portugais, et du russe comme langues de travail de l'OMPI
Voir le document AB/X/11.
13. Etablissement du programme et adoption du budget triennal (1980-1982) ou biennal (1980 et 1981) de l'Union de Paris; examen d'autres questions soulevées dans le document AB/X/2
(Convention de Paris (Stockholm), article 13.2)a)vi))
Voir le document AB/X/2.
14. Examen de la question du système de contributions de l'Union de Paris
Voir le document AB/X/8.
15. Examen des arriérés de contributions et des questions y relatives
(Convention de Paris (Stockholm), article 16.4)e))
Voir le document AB/X/11.
16. Désignation des contrôleurs des comptes
(Convention de Paris (Stockholm), article 16.8))
Voir le document AB/X/9.
17. Examen de la forme et du contenu des rapports sur les réunions organisées par le Bureau international
Voir le document AB/X/10.
18. "Empêchement du régime raciste sud-africain de participer aux réunions de l'OMPI, de ses organes et de ses Unions"
(Document WO/CC/XI/9, paragraphe 57, et documents AB/IX/8, annexe III, et AB/IX/19, paragraphe 214)
Voir le document AB/X/16.
19. Election des membres ordinaires du Comité exécutif de l'Union de Paris
(Convention de Paris (Stockholm), article 13.2)a)iv), et Règlement intérieur de l'Assemblée, article 3)
Voir le document AB/X/16.
20. Adoption du rapport de la session
21. Clôture de la session par le Président

